



# L'Europe sociale est demandée, à nous de la gagner !

Marie-Paule  
Connan,  
Collectif belge  
des Marches  
européennes  
contre le  
chômage, la  
précarité et les  
exclusions, 17  
novembre  
2002 ;  
<connan.marie  
paula@chello.be>

## 1. L'Europe sociale est officiellement demandée

Depuis la fin de l'été, les forces politiques et syndicales ont rendu leurs positions pour l'Avenir de l'Europe publiques, sous forme de contributions adressées à la Convention :

- le Manifeste des Progressistes, appelé aussi « *Déclaration commune pour une Union européenne fondée sur la solidarité* » ;
- la contribution présentée par les membres du Parti Socialiste Européen de la Convention<sup>1</sup> ;
- la Contribution à la Convention européenne de la Confédération Européenne des Syndicats<sup>2</sup>.

Mais aucun de ces trois documents ne met au préalable de l'accord sur le projet de texte de la Constitution européenne que les droits sociaux fondamentaux qui ont été exclus de la Charte officielle soient inscrits dans la Constitution européenne. Autant dire que c'est une acceptation de la régression et une renonciation aux droits durement acquis depuis des siècles. Et pourtant, sans une garantie européenne, les droits sociaux ne seront plus considérés comme des droits mais comme de simples objectifs politiques livrés à l'arbitraire des majorités politiques des Etats et des Régions. Déjà, de nombreux Etats se débarrassent de « l'assistance sociale » pour la déléguer aux Régions et aux communes, ce qui provoque des inégalités sur les territoires.

## 2. Maintenir la pression pour gagner la garantie des Droits sociaux au niveau européen

Ne baissons pas les bras. Nous pouvons individuellement et collectivement faire pression et « avoir notre mot à dire » à l'intérieur ou à l'extérieur de ces organisations européennes et montrer que nous avons conscience des enjeux.

Voici deux exemples de réécriture et d'interpellation auxquels chacun(e) peut participer :

• **Le Manifeste des progressistes a été réécrit par Corinne Gobin.** De son point de vue de chercheuse qualifiée, elle pointe le danger du cadre imposé par les institutions européennes auquel se plient les partis politiques en acceptant de renoncer à un cadre revendicatif qui s'appuie sur les luttes et les acquis sociaux. Pour dire non à ce piège, elle a remanié le Manifeste et appelle les militants à se réapproprier et améliorer ce document que vous pouvez trouver sur le site suivant : <<http://users.swing.be/deroubaix>>

• **La résolution de la Confédération Européenne des Syndicats est mise en question par les collectifs nationaux des Marches européennes.** Ils s'adressent aux syndicats nationaux en posant six questions sur les options de la CES, et notamment en demandant pourquoi cette organisation abandonne les droits à prestation. Ce document argumenté peut être consulté sur le site de « Jeunes à Contre Courant » : <<http://jcc.lautre.net>> à la rubrique « *Demande de débat sur l'avenir des droits sociaux* ».

Une série d'autres initiatives pourraient être prises afin d'inciter les forces syndicales et politiques de gauche à exiger que la question sociale et les droits sociaux fondamentaux deviennent une priorité pour l'avenir de l'Europe, notre avenir.

Ce sera nécessaire si nous voulons gagner l'Europe sociale.

*NB : Pour se procurer les documents officiels cités, aller sur le site de la Convention européenne dans la rubrique documents ou contributions : <<http://european-convention.eu.int>>*

